

PROGRAMME MENSUEL DE LA SECTION RANDONNEE

MARS 2023

Veillez trouver ci-joint le programme mensuel de notre section avec les contraintes techniques et le contact en fin de chaque descriptif. En fin de document, nous vous rappelons également les critères d'évaluation ainsi que quelques informations utiles.

Dimanche 5 mars 2023 : Saint Félix de l'Héras – Haute vallée de la Lergue (34)

(Annule et remplace Pégairolles de l'Escalette)

Sur un paysage aride des Causses du Larzac, cette randonnée nous fera découvrir le passé pastoral de la région. La proximité de l'autoroute A75 sera vite oubliée, grâce à la typicité des paysages. Quelques descentes caillouteuses et glissantes nous rappelleront à la vigilance.

Possibilité de visiter le Pas de l'Escalette à proximité avec sa vue dominant le cirque rocheux

Niveau : P2/T2 – Distance : 17,5 km – Dénivelée positive : 339m – Temps de marche hors pauses : 5h30.

Covoiturage: 150 km A/R (soit 60 €) à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.

[Animation et inscription ; Doan au 06 66 53 18 47](#)



Dimanche 12 mars 2023: Pas de randonnée

Dimanche 19 mars 2023 : Gignac et le canal des vignes (34)

Au cœur de la Vallée de l'Hérault, une balade sans difficulté qui nous mènera de Gignac aux villages environnants de Popian et Saint-Bauzille-de-la-Sylve.

Depuis la plaine de Sesteyral, nous apercevrons les Mont Liausson et Pic du Vissou.

L'itinéraire emprunté nous fera traverser le canal d'irrigation de Gignac, plusieurs ruisseaux et rieux, ainsi que différents vignobles et domaines. Pour les passionné-e-s de patrimoine, se trouveront sur notre chemin la porte médiévale de Popian, le beffroi de St-Bauzille-de-la-Sylve, l'église ND de Grâce et son chemin de croix.

Niveau : P1T1 - Distance : 14 km - Dénivelée positive : 170 m - Temps de marche hors pause : 4 h.

Covoiturage : 54 km A/R soit 22 € à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.

[Animation et inscription ; Yann au 06 78 87 04 36](#)



Dimanche 26 mars 2023 : Navacelles – Causse et gorges de la Vis (34)

Pour une fois, pas de sommets... place aux espaces plats par excellence avec les grands causses.... Enfin plat oui ;-)... Mais coupé par une des plus belles gorges de la région.... Les gorges de la Vis et son site magique du cirque de Navacelles. Les ingrédients sont là pour faire passer les 20kms de ce tracé balisé récemment PR par le Comité 34 de Randonnée.

Nous partirons de Saint Maurice- Navacelles ou nous descendrons peu après par le GR7 dans les gorges de la Vis avec de très jolies vues. Le sentier continue sur une piste à flanc de montagne dans le fond des gorges et cet environnement calcaire avant de remonter pour passer un petit col nous ouvrant le cirque de Navacelles et son site unique... vu d'en bas avec également sa cascade et son hameau...

On remonte par le sentier raide (mais qui passe bien en montée) vers le site de la Baume Auriol et son point de vue. On continue ensuite à travers le vaste causse du Larzac avec ses vastes espaces parsemés de forêt.

Niveau : P2/T2 - Distance : **21 km** - Dénivelée positive : 615 m - Temps de marche hors pause : 6 h 00. (*Randonnée longue mais bien tracée et avec 6 kms de plat à la fin*)

Covoiturage : 148 km A/R (soit 59 €) à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.

[Animation et inscription ; Clément au 06 18 19 25 59](#)



Nous vous rappelons la grille de cotation des difficultés de nos sorties :

Note physique de P1 à P3 :

P1 = distance jusqu'à 14 km et dénivelée jusqu'à 400 m

P2 = distance entre 15 et 20 km ou dénivelée entre 400 et 800 m

P3 = distance > 20 km ou dénivelée > 800 m

Note technique de T1 à T3 :

T1 = petite route, piste forestière ou sentier de bonne qualité, peu pentu

T2 = sentier raide et/ou caillouteux, éboulis stable

T3 = sentier très raide et glissant, éboulis instables, pierriers, zones rocheuses nécessitant l'usage des mains, sentiers escarpés avec sensation de vertige, traversée de névés

Pour chaque randonnée, le participant s'assurera d'amener sa nourriture et l'eau suffisante pour la randonnée (2litres recommandés). Il devra être muni d'un sac à dos, d'une tenue adaptée suivant la saison mais aussi en prévision de changement de temps (pluie...), de chaussures de randonnée et de tout ce qui lui paraît nécessaire pour son confort et sa sécurité.

Les chiens ne sont pas admis lors de nos randonnées.

Concernant le co-voiturage, nous vous rappelons qu'il est proposé depuis le point de rassemblement sur Montpellier pour se rendre au point de départ de la randonnée. Il est légalement en dehors du cadre strict de l'activité randonnée. **Vous devez prévoir votre moyen de paiement en liquide.**

Nous vous rappelons que l'inscription avant la randonnée est obligatoire auprès de l'animateur, et la prise de contact préalable téléphonique avec l'animateur très fortement recommandée si vous êtes nouveau.

Bonnes randos avec Chemin des Cimes !

Amicalement,
Vos référents Randonnées
Stéphanie, Doan et Clément

